



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

PROVINCE DE QUEBEC
MRC ROBERT-CLICHE
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Copie de résolution

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, à l'hôtel de Ville, au 843 avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, le vingt-troisième jour du mois d'avril, deux mil douze, à dix-huit heures trente, à laquelle sont présents;

La conseillère, madame Lucille Pelletier

Les conseillers, messieurs Michel Doyon, Daniel Maheu, Pierrot Lagueux, Gaston Vachon et Claude Vachon.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Cliche.

Le directeur général et trésorier, Monsieur Alain Landry et la greffière, Madame Danielle Maheu sont également présents.

La résolution suivante a été adoptée :

9- Politique, plan d'action et rapport financier MADA

Résolution no 2012-04-117

Considérant que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la ville ;

Considérant que le comité MADA a réalisé son premier mandat soit la création de la politique MADA et d'un plan d'action pour les aînés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierrot Lagueux, appuyé par madame la conseillère Lucille Pelletier et il est résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce approuve la politique MADA, son plan d'action et son rapport financier ;

Que la Ville effectue les démarches nécessaires pour l'obtention de la reconnaissance MADA au près du ministère de la Famille et des Aînés (MFA);

Que la Ville encourage et fait en sorte que le comité MADA poursuive la réalisation de son mandat en priorisant les autres éléments du plan d'action et en assurant la continuité et la pérennité du projet.

Adoptée

Copie certifiée conforme
le 24 avril 2012

Danielle Maheu
Greffière